



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ISM SA**, Avenue des Planches 25, 1820 Montreux
2. Déclaration de faillite: 27.08.2015
3. Suspension de faillite: 25.01.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.02.2016
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation d'une école privée.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

02624357

